

■ **Boissons Veveyse - P.-A. Cavin**, à Tatroz/Attalens.
Raison individuelle. Distribution de boissons. Titulaire déclaré en état de faillite le 27 novembre 2001 (FOSC du 07.02.2002, no 26, p. 7). Par ordonnance du 20 février 2002, le Président du Tribunal civil de la Veveyse a prononcé la suspension de la faillite, faute d'actifs. Cette faillite a été clôturée, faute d'avance.
Journal no 68 du 05.04.2002
(00422232)